

Les meilleures caisses de pension suisses

Quels sont les établissements qui offrent les meilleurs rendements. Ce qu'il faut retenir de la réforme de la prévoyance.

Illustrations: Suse Heinz

ÉDITORIAL

1'200'000'000'000

Un chiffre qui donne le vertige. La fortune de prévoyance en Suisse s'élève à environ 1200 milliards de francs, soit une fois et demie le produit intérieur brut. Cette somme colossale est gérée par des caisses de pension indépendantes. Cela signifie que quelques top managers contrôlent cet immense flux d'argent, déplaçant des millions chaque jour. Et il ne se passe rien. Pas de scandales, pas de plans de sauvetage, pas de primes exorbitantes.

Que font ces entreprises mieux que nos banques? D'une part, un ensemble complexe de règles assure un contrôle total, de la part d'actions à la rémunération. D'autre part, il ne s'agit pas de faire des bénéfices rapides, mais d'investir à long terme, c'est-à-dire sur une vie de travail entière. Évidemment, les caisses de pension sont également critiquées et les réformes prévues rencontrent une certaine résistance.

Malgré tout, notre système de prévoyance avec ses trois piliers fait partie des meilleurs en Europe, voire dans le monde entier, et nous pouvons en être fiers. C'est aussi une réputation pour le marché financier suisse.



Dominic
Geisseler



LE COMITÉ CONSULTATIF EST SYNONYME D'OBJECTIVITÉ ET D'INDÉPENDANCE

Pour la 18^e fois de suite, la «Sonn-
tagsZeitung», «Bilan», et «Finanz
und Wirtschaft» ont réalisé, en
collaboration avec la société de
conseil Weibel Hess & Partner AG,
une comparaison complète des
caisses de pension parmi 32 fon-
dations communes et collectives
librement accessibles. L'étude est
accompagnée par un comité consul-
tatif. Celui-ci définit les priorités
thématiques et accompagne la
réalisation et l'évaluation profession-
nelles de l'étude. Une rotation des
six membres au total est effectuée
afin de garantir l'objectivité et
l'indépendance. Cette année, il s'agit
de Pascal Kuchen (Copré), Werner
Wüthrich (Vita) et Rafael Lötscher
(PensExpert). Sont également
présents Karsten Döhnert, de la
Haute École de Lucerne (économie),
Thomas Keller (Kelllex), expert en
caisse de pension, et Damian Müller,
conseiller aux États PLR, en tant que
membres du comité consultatif.

Défis dans la prévoyance professionnelle

La réforme de la LPP vise à résoudre des problèmes structurels. Aux électeurs de se prononcer.

Par Damian Müller, Josef Zopp et Gaby Syfrig

Le conseiller fédéral Alain Berset a voulu réformer la prévoyance professionnelle de manière ciblée afin d'assurer son avenir. Après d'intenses négociations, l'Union patronale suisse et l'Union syndicale suisse se sont mises d'accord sur une solution. Immédiatement après son adoption, la gauche et les syndicats ont toutefois lancé un référendum. Du côté des citoyens aussi, le projet est parfois malmené.

Le point central est la baisse du taux de conversion. L'augmentation de l'espérance de vie et l'allongement de la durée de la retraite montrent qu'il doit être abaissé de 6,8% à 6,0%. Sans cette réduction, une partie du capital des assurés actifs cotisants est «grignotée» à chaque départ à la retraite. Même si le problème s'est quelque peu atténué en raison de l'évolution des taux d'intérêt, il reste fondamentalement inchangé. Avec la réduction du taux de conversion minimal, les rentes des assurés qui ne disposent que d'une solution légale minimale de prévoyance professionnelle diminuent également d'environ 13%.

Un consensus a longtemps régné dans la Berne fédérale, tous partis confondus, sur le fait qu'une baisse des rentes pour les assurés bénéficiant de rentes modestes doit être compensée. La compensation doit être réalisée par des mesures telles que l'adaptation des cotisations salariales en pourcentage et l'extension de la part du salaire qui est assurée. L'instrument pour y parvenir est l'adaptation de la «déduction de coordination».

Pour que les prestations du premier pilier (AVS) et du deuxième pilier (caisse de pension) soient coordonnées, le salaire assuré est réduit de la déduction de coordination légale (actuellement 25'725 francs). La coordination des deux assurances sociales a pour conséquence que la totalité du salaire n'est pas assurée dans le deuxième pilier. Les prestations de la prévoyance professionnelle doivent, dans le cadre des revenus à assurer obligatoirement jusqu'à un montant d'environ 88'000 francs, permettre, avec les rentes de l'AVS, de maintenir le niveau de vie habituel, c'est-à-dire de représenter environ 60% du dernier salaire. Au cours du battage politique, les chefs de file se sont divisés sur le montant de la déduction de coordination. Finalement, un accord a été trouvé sur une valeur flexible de 20% du salaire annuel. Les personnes à faibles revenus ou travaillant à temps partiel devraient ainsi économiser plus d'argent pour la prévoyance professionnelle.

Un nouvel échelonnement des bonifications de vieillesse légales doit simplifier le processus de constitution de capital dans la prévoyance professionnelle. En fin de compte, ces décisions

entraînent une hausse massive des coûts pour de nombreuses PME et leurs collaborateurs. Une partie des cotisations salariales actuelles serait multipliée, en particulier pour les personnes touchant de bas revenus. En raison des pertes de rentes pour les travailleurs âgés, une génération de transition de quinze ans a été définie afin que les individus concernés puissent recevoir une compensation pour le maintien du niveau actuel des rentes. Alors que le parlement est allé bien au-delà du compromis des partenaires sociaux en ce qui concerne la déduction de coordination, une solution plus modeste a été choisie pour la génération dite de transition (assurés âgés de 50 ans et plus).

Dans l'ensemble, le parlement n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Ainsi, l'abaissement du taux de conversion minimal conduit certes en théorie à la réduction prévue des subventions croisées entre jeunes et vieux, mais pour l'augmenter aussitôt en raison de l'extension de l'obligation sur une base toujours erronée par l'abaissement brutal de la déduction de coordination. Au final, il ne devrait pas rester grand-chose pour améliorer l'équité entre les générations. Un équilibre entre les coûts supplémentaires pour les employeurs et les salariés et des améliorations efficaces pour les temps partiel n'a pas été trouvé.

En réalité, pour la plupart de ces derniers, une prévoyance vieillesse équitable dépendra à l'avenir également de la bonne volonté de leur employeur. Le jour de la votation, on verra si les mesures prévues peuvent paraître attrayantes pour une majorité. Le doute est permis. ■

«Au final, il ne devrait pas rester grand-chose pour améliorer l'équité entre les générations.»



Nous mettons le cap sur les meilleurs résultats pour nos clients.

Rémunération supérieure à la moyenne

	Moyenne 5 ans
Medpension	3.70%
Taux minimal LPP	1.00%

Excellent degré de couverture

	Moyenne 5 ans
Medpension	115.0%
Moniteur Swisscanto CP	113.3%

Rendement attrayant

	Moyenne 5 ans
Medpension	2.54%
UBS Performance des CP	2.14%

Même si le vent souffle où bon lui semble, nous pouvons choisir un cap. Toutes voiles dehors, Medpension élabore une offre de prévoyance qui tient ses promesses. Il nous tient à cœur d'assurer l'avenir financier des prestataires médicaux.

Découvrez votre prévoyance professionnelle sur www.medpension.ch



BAISSE MASSIVE DES RENDEMENTS DE LA PLUPART DES CAISSES DE PENSION

Les actions et les obligations ont entraîné des pertes significatives pour les institutions de prévoyance en 2022. Après quelques années de rendements élevés, elles peuvent s'en accommoder. Toutefois, les différences entre les caisses sont énormes. Par Adrian Bienz et Josef Zopp

L'année boursière favorable de 2021 a permis à de nombreuses institutions de prévoyance de continuer à constituer leurs réserves de fluctuation de valeur. Elles ont ainsi été en mesure d'absorber la totalité ou une partie des pertes de placement de l'année dernière. Les assurés disposant d'une solution d'assurance complète dans le cadre du deuxième pilier ne supportent pas de risques de placement.

En effet, l'assureur doit rémunérer les avoirs de vieillesse au taux d'intérêt minimum légal, indépendamment du fait qu'il obtienne ou non un rendement correspondant sur les avoirs de vieillesse investis. Grâce à une stratégie de placement de capitaux extrêmement orientée vers la sécurité, les assureurs complets essaient de s'en sortir avec le moins de capital-risque possible. Une couverture insuffisante n'est pas possible, car les assureurs doivent garantir la prestation de prévoyance à cent pour cent.

LES ACTIONS ET LES OBLIGATIONS ONT ENREGISTRÉ DES PERTES À DEUX CHIFFRES

Après une année record en 2021, de nombreux marchés d'actions ont commencé l'année 2022 à des niveaux historiquement élevés. Mais ces niveaux n'ont pas pu être maintenus longtemps. L'inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt, les craintes de récession et la guerre en Ukraine ont déclenché des ventes dans toutes les classes d'actifs. Les actions et les obligations ont perdu des pourcentages à deux chiffres. Pour les obligations, il s'agit de la pire année de placement depuis le début des enregistrements.

La hausse massive des taux d'intérêt a également entraîné un effondrement total de la corrélation habituellement négative entre les actions et les obligations. La corrélation est devenue soudainement positive et les obligations ont perdu leur fonction de stabilisateur dans les portefeuilles mixtes. Cela a entraîné une performance moyenne des placements fortement négative, qui se traduit par des taux de rendement plus faibles dans la plupart des institutions de prévoyance. Les 27 caisses semi-autonomes contrôlées n'ont pas échappé à cette tendance négative.

L'année dernière, elles ont réalisé une performance moyenne de -9,5%, ce qui est nettement supérieur à l'indice Pictet LPP-25plus (-14,1%). Si l'on exclut les performances extraor-

dinaires, plus des trois quarts des caisses ont atteint une performance de placement comprise entre -6% et -12%. L'orientation différente des caisses étudiées a entraîné en 2022 une dispersion des rendements supérieure à la moyenne. En haut du podium des rendements, Ascaro se place avec un rendement annuel de -2,9%. Suivent Tellco pk Pro avec -5,8% et Previs avec -7%. En fin de classement, on trouve Revor (-15,3%) et PKG (-13,4%).

Contrairement aux caisses de pension semi-autonomes, les solutions d'assurance complète offrent une protection inconditionnelle du capital. Elles renoncent presque entièrement aux placements en actions, ce qui explique leur rendement généralement faible ces dernières années. En 2022, le crash obligataire a toutefois également entraîné de grosses pertes pour les assureurs complets, qui détiennent d'importants portefeuilles d'obligations. Pour les assurances complètes contrôlées, la performance est comparée aux valeurs du marché. Pax a obtenu le meilleur résultat dans cette catégorie en 2022, avec -8,4%. Dans la comparaison à long terme, les caisses semi-autonomes devancent clairement les assurances complètes.

En comparaison sur dix ans, le leader est Profond avec un rendement de 5%, suivi de Copré avec 4,3% et de Spida avec 4,2%. Sur une période de trois ans, Abendrot arrive en tête avec une moyenne de 2,6%. Après des années de taux d'intérêt au plancher,

ceux-ci ont fortement augmenté en 2022. D'un point de vue économique, il faut s'en réjouir, même si les taux de couverture des caisses de pension ont nettement baissé. Alors qu'il y a vingt ans, la plupart des caisses de pension appliquaient encore un taux de conversion réglementaire à hauteur du taux de conversion minimal LPP, la médiane des taux de conversion n'était plus que de 5,4 % en 2021, ce qui correspond à une garantie d'intérêt d'environ 2,6 %.

LE POTENTIEL DE RENDEMENT A NETTEMENT AUGMENTÉ

Même si l'effet d'évaluation immédiat du changement de taux d'intérêt a été douloureux pour les caisses de pension et leur taux de couverture en 2022, le changement de taux d'intérêt a entraîné une nette augmentation du potentiel de rendement des actifs de prévoyance, surtout parce que les titres à revenu fixe peuvent à nouveau générer un rendement positif.

La différence entre le rendement théorique et le potentiel de rendement de la fortune de prévoyance est déterminante pour l'évaluation du financement d'une caisse de pension.

Le rendement théorique désigne le rendement annuel des placements nécessaire pour qu'une caisse de pension puisse payer tous ses engagements et maintenir son taux de couverture à un niveau constant. Plus les promesses d'intérêt des caisses de pension sont élevées, plus ce rendement théorique est élevé.

Le contexte de taux d'intérêt bas qui a prévalu pendant de nombreuses années a contraint les caisses de pension à réduire leurs paramètres d'évaluation et de performance au cours des dernières années afin d'atteindre un rendement théorique raisonnable-

ment finançable. Le retournement des taux d'intérêt a eu pour conséquence que le potentiel de rendement des placements était nettement supérieur au rendement théorique (réduit) à la fin de 2022. Cela signifie que les caisses de pension présentent certes actuellement des taux de couverture bas, mais qu'elles devraient obtenir un rendement des placements suffisant pour remplir toutes les prestations et pouvoir reconstituer le taux de couverture - ce qui est en principe considéré comme très positif. ■

«En 2022, le crash obligataire a entraîné de grosses pertes pour les assureurs complets, qui détiennent d'importants portefeuilles d'obligations.»

VOIR PLUS LOIN,

VOIR DEMAIN



INDÉPENDANCE



TRANSPARENCE



SÉCURITÉ



FLEXIBILITÉ

copré
LA COLLECTIVE
DE PRÉVOYANCE
DEPUIS 1974

copre@copre.ch
www.copre.ch

LA DURABILITÉ DES CAISSES SOUS LA LOUPE

Seule une partie des institutions de prévoyance investit dans des entreprises qui agissent de manière responsable.

Par Sandro Leuenberger et Josef Zopp

Les caisses de pension, avec leurs importants volumes de placement, font partie des investisseurs les plus influents. En investissant avec clairvoyance, elles peuvent détourner les flux de capitaux des entreprises qui nuisent à la planète au profit de celles qui agissent de manière responsable. Les deux précurseurs dans le domaine des placements durables, Nest Fondation collective et Fondation Abendrot, prouvent depuis des décennies que le rendement ne doit pas en souffrir. Classées «vert foncé» dans le tableau ci-contre, elles investissent selon des critères écologiques et éthiques, réfutant ainsi le préjugé selon lequel la durabilité se fait au détriment du rendement.

L'Alliance climatique suisse s'engage, avec ses plus de 140 ONG membres, pour la protection du climat dans l'esprit de l'Accord de Paris. Dans le domaine de la réorientation des flux financiers, elle s'engage pour une voie rapidement efficace de réduction des émissions de gaz à effet de serre financées, ce qui contribue de manière déterminante à atteindre l'objectif de Paris de limiter le réchauffement à 1,5 degré bien avant 2050.

LEVIERS D'ACTION RECONNUS

Avec la notation climatique, l'Alliance pour le climat entend obtenir que les caisses de pension réduisent de moitié leur empreinte carbone d'ici à 2030. Elles accélèrent ainsi la réorientation de leurs financements vers des entreprises dont la trajectoire climatique est compatible avec Paris. En même temps, elles augmentent leur qualité ESG.

Pour l'application de ses critères de notation, l'Alliance pour le climat s'appuie sur les leviers d'action reconnus au niveau mondial pour atteindre le zéro net, que l'UN Net Zero Asset Owners Alliance (NZAOA) a définis dans sa feuille de route. Cette association de grandes

compagnies d'assurances et de caisses de pension fixe l'étalon-or en mettant en œuvre les trois axes d'action dans les placements en capitaux:

- Décarbonisation active du portefeuille en investissant dans des entreprises

bien positionnées pour la transition énergétique.

- Influence des actionnaires sur les entreprises qui n'ont pas encore suffisamment orienté leur modèle d'affaires vers la compatibilité climatique.
- Investissements de capitaux explicitement orientés vers l'impact dans des entreprises d'énergies renouvelables.

Des progrès notables ont été réalisés par les caisses de pension classées en «vert clair», qui ont mis en place de bonnes pratiques conformes à la feuille de route de la NZAOA. Les caisses de pension classées «orange» ont pris les premières mesures pour des placements de capitaux respectueux du climat.

Enfin, le «rouge» désigne les retardataires. ■

DU VERT FONCÉ AU ROUGE: LA NOTATION MONTRE LES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT À L'ÉTALON-OR DE LA DURABILITÉ

	Évaluation climatique Allianz Suisse ¹ Données actuelles	Tendance ²	Réduction empreinte CO ₂ ³	Actionnariat actif ⁴	Impact des placements ⁵
Nest Fondation collective	Vert foncé		oui	oui	oui
Fondation Abendrot	Vert foncé		oui	oui	oui
Previs Prévoyance	Vert clair		oui	oui	conditionnel
Swiss Life	Vert clair		oui	oui	conditionnel
Futura Fondation de prévoyance	Vert clair		oui	conditionnel	oui
Asga Caisse de pension	Vert clair		oui	oui	non
Baloise	Vert clair		oui	oui	non
Groupe Mutuel Prévoyance	Vert clair		oui	non	oui
Helvetia BVG Invest	Vert clair		oui	oui	non
Profond Institution de prévoyance	Vert clair		oui	oui	non
Swisscanto Flex Fondation collective	Vert clair		oui	oui	non
Transparenta Fondation collective	Vert clair		oui	oui	non
AXA Fondation LPP Suisse romande	Orange	Vert clair	oui	conditionnel	non
PKG Caisse de pension	Orange	Vert clair	oui	conditionnel	non
Vita Fondation collective	Orange	Vert clair	conditionnel	oui	conditionnel
Allianz Suisse	Orange	Vert clair	conditionnel	oui	non
Copré	Orange	Vert clair	conditionnel	non	oui
Helvetia	Orange	Orange	conditionnel	non	non
Gemini Fondation collective	Rouge		non	conditionnel	non
Spida Fondation de prévoyance individuelle	Rouge		non	conditionnel	non
Pax	Rouge		non	non	non
Ascaro Fondation de prévoyance	Rouge		non	non	non
Avanea Caisse de pension	Rouge		non	non	non
Noventus Collect	Rouge		non	non	non
Patrimonia	Rouge		non	non	non
Revor Fondation collective	Rouge		non	non	non
Swisscanto Fondation collective	Rouge		non	non	non
Telco pkPRO	Rouge		non	non	non

1. Classement selon l'évaluation climatique d'Allianz Climat Suisse 2. Tendance de l'évolution sur la base de mesures mises en place 3. Piste de réduction des émissions de gaz à effet de serre financées à 1,5 degré maximum et à zéro net 4. Influence des actionnaires ESG et agissant sur le climat 5. Placements de capitaux ciblés agissant sur le climat

Sources: www.pensionskassenvergleich.ch / www.klima-allianz.ch

Profond

Pourquoi nous disons 105 fois merci ?

Tout simplement parce que cette année encore, notre équipe de 105 personnes a été récompensée par le comparatif des caisses de pension du SonntagsZeitung – pour la 15^e fois pour la rémunération la plus élevée sur 10 ans et pour la première fois pour la meilleure qualité de service.

Vous aussi, en votre qualité d'entreprise, bénéficiez d'une prévoyance durable de l'une des principales caisses de pension suisses.

www.profond.ch





INVESTIR DANS DES FONDS DE PRÉVOYANCE DE MANIÈRE INDIVIDUELLE

Une solution leur offre aux personnes actives ayant des revenus élevés la possibilité d'optimiser leurs prestations de retraite. Par Marco Lüthv, Othmar Erni et Marcel Fenner

Le nom se réfère à l'article 1e de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Pour les revenus supérieurs à 132'300 francs, les cadres choisissent individuellement leur stratégie de placement en fonction de leur profil de risque personnel et de leur horizon de placement. En cas de départ ou de retraite, la personne assurée reçoit le capital de prévoyance effectivement épargné.

La performance des placements appartient à l'assuré, dans le positif comme dans le négatif. Il n'y a pas de garantie d'intérêt, mais les perspectives de rendement sont plus intéressantes que dans la prévoyance de base, en particulier et souvent pour des horizons de placement à plus long terme.

L'employé doit toutefois faire preuve d'une meilleure compréhension des décisions de placement. La responsabilité personnelle augmente du fait de la renonciation à la garantie des intérêts et du capital. La personne assurée par-

ILLUSTRATION: SUSE HEINZ



ticipé à 100 % aux rendements positifs et négatifs des placements. Lorsque l'assuré atteint l'âge de la retraite, change d'employeur ou se retrouve au chômage, le capital de prévoyance doit être mis à contribution. En cas de mauvaise situation boursière, cela peut entraîner des pertes si les placements doivent être vendus. Certaines fondations de prévoyance le proposent toutefois des solutions de raccordement afin que les titres ne doivent pas être vendus au moment le plus défavorable.

Cette année encore, Weibel Hess & Partner AG a réalisé un MysteryShopping. Les prestataires le ont été sollicités pour une offre destinée à une PME comptant cinq cadres. Les différences de prix restent importantes et se sont encore massivement accentuées par rapport à l'année précédente. C'est à nouveau la fondation d'investissement Liberty le Flex qui présente les frais de risque et d'administration

les plus bas, avec 11'230 francs. La fondation collective Agilis le, qui arrive en deuxième position, a des coûts variables de 15'557 francs, soit presque quarante pour cent de plus. L'offre la plus chère d'une fondation collective le se situe à 47'675 francs, ce qui correspond à une différence de prix de 36'445 francs. Le coût moyen des dix prestataires s'élève à 23'479 francs. La comparaison des prestataires en matière de risques et de frais administratifs ne tient pas compte des éventuelles ristournes d'excédents. En plus des frais de risque et d'administration, certains prestataires facturent des frais supplémentaires pour la gestion de la fondation ou des frais de service.

Chez le gagnant Liberty le Flex Fondation d'investissement, les frais de fondation s'élèvent de 0,25 à 0,45%, en fonction de la stratégie de placement choisie. Ils sont débités de la fortune de prévoyance des personnes assurées et réduisent en conséquence leur rendement. Le montant maximal des frais de fondation est de 7500 francs par an (sans la gestion de fortune).

Dans le cas de Pens Flex, les frais de fondation s'élèvent à 0,1%. En outre, une commission de service de 0,3% est prélevée, à la charge de l'employeur. Ces frais rémunèrent, entre autres, l'élaboration de concepts de prévoyance, le conseil, l'établissement de plans de prévoyance en cas de nouvelles affaires, de modifications de plans, d'orientations RH/personnel et de rulings fiscaux. Plus la fortune de prévoyance correspondante est élevée, plus ces frais pèsent lourd.

Finpension le propose un tarif tout compris (All-In-Fee) de 0,49%, qui comprend les droits de garde, les frais de transaction, le rééquilibrage et les frais de fondation. Ces frais sont sinon facturés en sus.

REMISE EN QUESTION DES VÉHICULES DE PLACEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Lors d'une comparaison le, il convient donc de garder à l'esprit toutes les composantes des coûts et les prestations qu'elles comprennent afin de pouvoir procéder à une évaluation globale. Outre les coûts, il convient également de s'interroger sur les véhicules de placement possibles et les chiffres de performance. Outre leurs propres stratégies de placement, certains prestataires proposent des solutions externes (avec ou sans mandat de gestion de fortune).

Il convient également d'accorder une attention particulière à la coordi-

nation avec la prévoyance de base. Les prestations d'épargne et de risque sont-elles harmonisées de manière optimale ou faut-il éventuellement éliminer les éléments de salaire assurés à double? L'adéquation doit également être respectée pour les deux types de prévoyance.

Les chiffres clés des prestataires le montrent une image claire. Le besoin d'une prévoyance individuelle pour les cadres reste intact. Le nombre d'affiliations des dix fondations collectives sollicitées a augmenté d'environ 14% par rapport à l'année précédente et le nombre d'assurés actifs a progressé de plus de 36%. Malgré la mauvaise année boursière 2022, le capital de prévoyance a augmenté de près de 10% par rapport à l'année précédente. Une grande partie de cette croissance est certainement due aux rachats volontaires de caisses de pension par les destinataires, qui ont été effectués malgré ou justement à cause des faibles cours des actions.

De nombreuses entreprises étudient les avantages et les inconvénients d'une solution le. La mise en œuvre ne doit pas être reportée à la fin du contrat de la prévoyance de base. Elle peut être introduite à tout moment, généralement même en cours d'année. Les adaptations correspondantes, comme l'introduction d'un plafond salarial et, le cas échéant, le montant des prestations, doivent être effectuées dans la prévoyance de base afin d'assurer la coordination. ■

Avantages pour l'employeur

- Pas de sous-couverture possible et donc pas de risque d'assainissement
- Augmentation de l'attractivité de l'employeur
- Fidélisation à long terme des cadres
- Primes de risque généralement plus basses (risque d'invalidité inférieur à la moyenne)
- Réduction des obligations de prévoyance dans le bilan pour les entreprises qui établissent leur bilan selon les normes comptables internationales

Avantages pour l'employé

- Stratégie de placement individuelle sur la base des besoins personnels
- Participation intégrale à la performance des placements
- Pas de redistribution des actifs vers les retraités
- Meilleure protection contre les risques tels que le décès et l'invalidité
- Réduction de la charge fiscale et renforcement de la prévoyance vieillesse

«NOUS ACCORDONS UNE GRANDE IMPORTANCE À LA TRANSPARENCE»

Aron Veress, CEO de l'institut financier Liechtenstein Life, parle de la crise bancaire mondiale, des fonds durables, et évoque ses conseils personnels pour le placement des fonds de prévoyance. *Propos recueillis par Dominic Geisseler**

Aron Veress, actuellement, le système bancaire suisse est passablement secoué. Liechtenstein Life est-elle aussi concernée par la débâcle de Credit Suisse?

Non, nous n'avons jamais investi dans des obligations de Credit Suisse et n'avons jamais proposé de fonds correspondants à nos clients. Ce qui nous touche effectivement un peu, c'est une certaine insécurité que nous ressentons – sur les marchés européens, nous nous considérons aussi en partie comme une porte ouverte sur le franc suisse, comme un ambassadeur du marché suisse.

Quelle est la stabilité du marché financier au Liechtenstein?

Il existe trois grandes banques dans le secteur de la banque de détail, qui sont très solides. Cependant, nous travaillons principalement avec des banques cantonales suisses.

Cela s'applique-t-il en premier lieu à vos clients suisses?

Pas seulement. La Banque Cantonale de Saint-Gall est notre dépositaire et partenaire principal. En effet, nous recevons de plus en plus de demandes de clients allemands qui tiennent à ce que leurs fonds ne soient pas placés auprès d'un dépositaire allemand, mais auprès d'un dépositaire suisse.

Quel est le degré de sécurité de mes placements chez Liechtenstein Life?

Nous sommes directement contrôlés par la FMA, l'autorité de surveillance des marchés financiers du Liechtenstein. Celle-ci est soumise à l'Autorité euro-



Aron Veress, CEO de l'institut financier Liechtenstein Life

péenne des marchés financiers. C'est un aspect, l'autre étant que, selon la législation du Liechtenstein, les parts de fonds que vous détenez sont considérées comme un patrimoine spécial et sont exclues de la masse de la faillite en cas d'éventuelle faillite. De plus, en tant que client, vous décidez où vous souhaitez investir. Ces parts de fonds sont indépendantes du fait que Liechtenstein Life soit en bonne santé ou non.

Si vous me vendez des fonds pourris, comment puis-je le découvrir?

Il y a toujours une partie indépendante qui s'interpose dans nos structures de distribution. La FINMA en Suisse est du côté du client et surveille nos partenaires de distribution. Elle doit également examiner d'un œil critique les produits proposés par Liechtenstein Life. Nous avons une très large gamme de fonds retail autorisés sur le marché européen. Le client peut choisir parmi ces produits. Il est soutenu par l'intermédiaire, qui examine non seulement le portefeuille au départ lors de la conclusion mais aussi régulièrement, le modifie et procède à des adaptations.

Quelle importance accordez-vous à la durabilité de vos placements?

Les produits de prévoyance vieillesse ont une durée relativement longue et un horizon pour lequel les slogans marketing à court terme n'aident pas le client. Il ne sert à rien de prendre rapidement un titre dans son portefeuille parce qu'il est pré-tendument vert.

Pourquoi devrais-je investir mes fonds de prévoyance au Liechtenstein et non dans un établissement suisse?

Nous accordons une grande importance à la transparence. Et nous proposons une large palette de fonds qui est fortement marquée par la responsabilité individuelle. Chacun doit pouvoir participer à l'élaboration de sa prévoyance vieillesse selon sa propre vision de l'avenir.

Cela ressemble à une grande responsabilité personnelle. Comment le profane peut-il s'y retrouver?

C'est là qu'intervient le conseiller, qui vous apporte un soutien initial et permanent. Et lorsqu'un intermédiaire enregistré auprès de la FINMA mène un entretien avec le client, cela ne signifie pas qu'il ne peut vendre que notre produit. Il peut bien sûr aussi en vendre d'autres.

Comment avez-vous investi vos fonds de prévoyance?

J'essaie de profiter autant que possible des avantages fiscaux d'un compte 3a. Je recommande d'y placer chaque mois un certain montant et de l'alimenter chaque année par des versements uniques. L'avantage est que l'argent peut aussi être utilisé pour l'achat d'un logement. Je choisis en outre une quote-part d'actions plus élevée avec de faibles frais courants, peu importe que les marchés soient plus ou moins turbulents. Mais en principe, la règle d'or est que plus on est âgé, plus il vaut la peine de composer son portefeuille de manière conservatrice. ■

**En collaboration avec Liechtenstein Life*

Décarboner le secteur immobilier demande une **approche nouvelle**



Face aux enjeux climatiques, la branche immobilière doit agir. Responsable d'un tiers des émissions de CO₂ en Suisse, elle doit transformer son activité en adoptant des pratiques durables incisives. Si l'enjeu est bien sûr environnemental, il est aussi réglementaire et financier. Dans ce cadre, Romande Energie accompagne les propriétaires de parcs immobiliers avec une approche des plus pertinentes.

Propos recueillis par **Thomas Pfefferlé**

En Suisse, le secteur immobilier est responsable d'environ un tiers des émissions de CO₂. Une empreinte carbone qui, pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, doit être réduite rapidement. Face à la complexité et aux enjeux de la tâche, notamment en matière de rénovations, il faut pouvoir compter sur l'appui et l'expertise d'acteurs capables de gérer les dimensions immobilières, énergétiques et constructives. Un rôle de partenaire hybride que Romande Energie entend bien prendre pour accélérer la transition, avec l'ambition de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays. Edgar Haldimann, responsable du Marché Immobilier, nous en dit davantage.

Thomas Pfefferlé: On connaît Romande Energie pour son activité historique dans l'énergie. Aujourd'hui vos prestations se diversifient dans le secteur immobilier. Expliquez-nous cela.

Edgar Haldimann: les enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous obligent à repenser notre société. Quand on regarde les principaux facteurs impliqués dans les émissions de gaz à effet de serre, force est de constater que la branche immobilière est significativement impliquée, avec environ un tiers des émissions lié au patrimoine bâti, notamment à cause des systèmes de chauffage. En tant qu'entreprise engagée socialement, nous souhaitons prendre part à la transition en amenant des solutions clés en main aux propriétaires de parcs immobiliers.

Comment se déclinent vos prestations?

Nous avons mis au point un portefeuille de solutions visant à analyser et prioriser des actions basées sur deux temporalités. En effet, analyser les parcs immobiliers nous permet de comprendre quels sont les potentiels d'économie énergétique mais aussi la compatibilité avec des solutions plus larges. Une fois cette analyse effectuée, nous pouvons prioriser nos actions en deux phases. La première vise des actions au niveau des équipements et des services énergétiques (mobilité, économie, etc.) permettant d'obtenir des résultats rapidement en attendant une rénovation complète. La seconde concerne les rénovations progressives du parc immobilier en entreprenant des travaux coûteux en temps et en argent (audits, autorisations, réalisations).

Vous proposez également de réaliser les travaux des rénovations énergétiques?

Oui, outre l'accompagnement de nos partenaires dans l'identification des solutions à mettre en place, nous proposons des services de suivi, de coordination et de réalisation de travaux de rénovation. Nous continuons ensuite à accompagner nos partenaires pour le suivi des performances énergétiques.

Où en est-on en Suisse par rapport au rythme de ces rénovations?

Nous progressons bien trop lentement. Le taux de rénovation actuel est de 0,9%. Concrètement, cela veut dire qu'un bâtiment est rénové entièrement tous les 100 ans. Pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 il faudrait arriver à un taux de rénovation de 3%.

Quels facteurs peut-on mentionner dans la problématique, en particulier concernant cette lenteur en termes de rénovation?

Notre parc immobilier est ancien et les données disponibles sont souvent insuffisantes pour prendre des décisions. Rénover prend du temps et demande des moyens considérables, notamment en termes de ressources humaines. Et dans le secteur de la construction on assiste à une importante pénurie de main d'œuvre qualifiée. D'où la nécessité d'anticiper et de planifier ces travaux de rénovation. Ce que nous faisons auprès des partenaires que nous accompagnons afin de sécuriser des capacités de réalisation.

La prise de conscience chez les acteurs immobiliers est-elle palpable?

Oui, notamment chez les acteurs institutionnels. Si les choses avancent plutôt lentement, les contraintes légales obligent les propriétaires à agir pour éviter que leurs biens perdent de la valeur. En parallèle, on constate que les critères ESG et autres benchmarks qualifiant les fonds immobiliers sont de plus en plus observés par les investisseurs.

Rénovation complète d'un immeuble



«LA GESTION DE LA PRÉVOYANCE DU PERSONNEL DOIT ÊTRE EFFICACE»

L'efficacité constitue un important facteur de réussite – pour les PME comme pour les grandes entreprises. Il est donc d'autant plus essentiel que les activités administratives, qui n'ont que peu à voir avec le cœur de l'activité, puissent être traitées rapidement et sans erreur. Par Renato Strassmann et Thomas Landwerth

Les entreprises sont en situation de concurrence permanente, la pression exercée sur les coûts et l'efficacité ne cesse de s'intensifier. Pour qui doit, aujourd'hui, gérer des tâches administratives à l'aide de listes et de formulaires papier, le temps vient très vite à manquer. Sans compter le potentiel d'erreurs que recèle tout processus manuel.

Dans de nombreux domaines, la numérisation offre des opportunités de réduire cette pression. Car c'est précisément lorsque des processus importants, chronophages et hautement réglementés, comme la gestion de tout ce qui relève de la prévoyance professionnelle, peuvent être simplifiés grâce à des processus numériques que l'entreprise en retire un bénéfice élevé en termes d'efficacité.

Il existe sur le marché, à l'heure actuelle, différents prestataires actifs dans le domaine de la prévoyance professionnelle du personnel qui travaillent avec des solutions numériques. Les avantages sont évidents: les employeuses et employeurs ont accès en permanence

PHOTO: DR

● ethos

CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DE TRANSPARENCE ESG DE L'ASIP ET DU « SWISS CLIMATE SCORES » ?

GÉNÉREZ VOS RAPPORTS EN QUELQUES CLICS AVEC ETHOS.



GÉNÉRER



à leurs contrats, données comptables, documents, ainsi qu'à l'effectif du personnel. Quelques clics suffisent pour effectuer en ligne les mutations telles que l'enregistrement de nouveaux collaborateurs et collaboratrices ou les ajustements de salaires.

SÉCURITÉ DES DONNÉES ET STABILITÉ

Les solutions numériques nécessitent toutefois de remplir des conditions préliminaires importantes. La sécurité des données, en tout premier lieu. Car cela concerne au premier chef des données personnelles en lien avec la prévoyance vieillesse – et, par conséquent, la sécurité financière des collaboratrices et collaborateurs, et également de leurs proches.

À cela s'ajoute le fait qu'à l'heure du «New Work», c'est-à-dire du fait de travailler indépendamment du lieu et de l'heure, les entreprises ont besoin de solutions simples, conviviales et hautement disponibles (24/7). Les systèmes doivent être stables, rapides, sécurisés et à la pointe de la technologie. De plus, mis à part cette flexibilité récemment



Renato Strassmann, responsable du développement des affaires (à g.), et Thomas Landwerth, responsable Supporting Services domaine de marché Prévoyance Suisse, Helvetia Assurances

acquise, la dématérialisation des flux d'informations préserve également notre environnement.

Dans un contexte de pression toujours plus forte sur les coûts et de mutation profonde du monde professionnel, les interfaces clients numériques ont un rôle clé à jouer. En tant que prestataire de solutions pour caisses de pension, Helvetia y voit un important secteur de

développement pour simplifier également tout l'aspect administratif pour sa clientèle. Les entreprises remplissent leurs responsabilités sociales grâce à une prévoyance du personnel moderne et innovante, et renforcent ainsi leur attractivité en tant qu'employeuses ou employeurs – ce qui implique également des procédures de déclaration rapides et sans erreurs. ■



La vraie vie, c'est avoir une roue de secours

➤ Assurer votre sérénité 🛡️

La prévoyance professionnelle assure les travailleurs contre les conséquences financières de l'invalidité, du décès et de la vieillesse. Le Groupe Mutuel a récemment élargi son offre en proposant des solutions collectives et communes ainsi que tous les services liés aux caisses autonomes. Quelle que soit votre situation, nous avons la solution.

Toutes les informations sur : groupemutuel.ch/entreprises

Prévoyance professionnelle (LPP)
Fondation commune - Fondation collective -
Fondation de libre passage. **Pension services**

groupe**mutuel**
La vraie vie, assurément.



D'ÉGAL À ÉGAL AVEC LES BANQUES

Les gérants de fortune indépendants sont désormais soumis à la FINMA. Par Adrian Bienz

Ils constituent un acteur important de la place financière suisse et gèrent des dépôts d'une valeur d'environ 500 milliards de francs: les gérants de fortune indépendants ou GFI. Avec la nouvelle réglementation des marchés financiers, ils ont besoin, comme les banques, d'une autorisation de la FINMA pour exercer leur activité. À condition que certains seuils soient dépassés, comme un revenu brut de plus de 50'000 francs par année civile. Cela implique des prescriptions plus strictes dans différents domaines. On a spéculé au préalable sur le fait qu'en raison des obstacles plus élevés, le marché était menacé, notamment en ce qui concerne les petites entreprises.

DÉFI ET OPPORTUNITÉ

En mai 2023, 1534 gérants de fortune indépendants ont déposé une demande d'autorisation auprès de la FINMA, dont 760 ont déjà été autorisés. L'une des entreprises qui a obtenu la licence est le gestionnaire de fortune et courtier en assurances lucernois Weibel Hess & Partner AG (WHP), qui possède des bureaux à Lucerne, Stans et Zurich et emploie une trentaine de personnes. Adrian Bienz, partenaire, CIO et responsable de la gestion de portefeuille, décrit le processus d'autorisation comme un défi et une chance à la fois. «Pour chaque modèle commercial, la FINMA établit une évaluation des risques et exige ensuite des adaptations individuelles.»

Chez WHP cela a abouti à externaliser la fonction Risk et Compliance à une entreprise externe. Sur le fond, Adrian Bienz considère la nouvelle autorisation d'un bon œil. «C'est un véritable label de qualité, nous sommes désormais sur un pied d'égalité avec les banques, et cela valorise notre branche.» Jusqu'à présent, il ne perçoit pas la grande extinction de masse dans son secteur.

«Pour un grand nombre de gérants de fortune, cela a aussi été une bonne occasion de revoir et d'adapter leur propre modèle commercial.»

Alors que le nombre de GFI devrait certes diminuer à moyen terme, la part de marché de la gestion de fortune indépendante en Suisse continuera globalement d'augmenter. «Pour un grand nombre d'entre eux, cela a aussi été une bonne occasion de revoir et d'adapter leur propre modèle commercial», explique Adrian Bienz. Il part du principe que plusieurs acteurs ont constaté ne pas avoir du tout besoin d'autorisation, parce qu'ils ne géraient pas de fortune par exemple, mais agissaient uniquement en tant que conseillers en placement sans mandat de gestion vis-à-vis des banques dépositaires.

CONSOLIDATION DU MARCHÉ

Ces conseillers à la clientèle doivent s'inscrire dans un registre des conseillers, mais ils ne sont pas soumis à une autorisation de la FINMA. De plus, divers gestionnaires de fortune indépendants cessent leur activité pour des raisons d'âge. Adrian Bienz part également du principe que l'on a attendu le délai de transition de trois ans pour créer de nouveaux établissements. Malgré tout, il s'attend lui aussi à une certaine consolidation du marché et renvoie à une étude actuelle indiquant qu'à moyen terme, il resterait en Suisse entre 1000 et 1200 gérants de fortune indépendants. Cela s'accompagne d'un déplacement structurel des pools de revenus.

En d'autres termes, les grands gérants de fortune indépendants pourront augmenter leur part d'environ 35 % actuellement à 46 % des revenus bruts en 2026. ■

Les gagnants du rating des caisses de compensation

Les Awards sont décernés pour la 18^e fois par la «SonntagsZeitung», en collaboration avec le magazine «Bilan» et «Finanz und Wirtschaft». Dominic Geisseler

Les caisses de pension récompensées cette année sont celles qui se sont hissées en tête de la comparaison réalisée par la société de conseil Weibel Hess & Partner. Le prix du meilleur rendement des placements sur trois ans pour les fondations communes et collectives semi-autonomes a été décerné cette année à la Fondation Abendrot, qui a relégué Asga et Copré respectivement à la 2^e et à la 3^e place.

Comme l'année dernière, c'est Profond qui a remporté l'Award du meilleur taux d'intérêt sur dix ans pour les fondations communes et collectives semi-autonomes, avec 3,25%, devant Ascaro (2,3%) et le Groupe Mutuel (2,3%). ■

LES GAGNANTS DES AWARDS 2023

Rémunération la + élevée sur 10 ans (2013 - 2022)

Fondations communes et collectives semi-autonomes

1. Profond Institution de prévoyance
2. Ascaro Prévoyance
3. Groupe Mutuel Prévoyance GMP

Rémunération la + élevée sur 10 ans (2013 - 2022)

Assurances complètes

1. Fondation collective LPP de Allianz Suisse Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
2. Fondation collective de la Bâloise pour la prévoyance professionnelle obligatoire
3. Fondation collective LPP Swiss Life

Rendement de placement le + élevé sur 3 ans (2020 - 2022)

Fondations communes et collectives semi-autonomes

1. Fondation Abendrot
2. Asga Caisse de pension
3. La Collective de Prévoyance, Copré

Rendement de placement le + élevé sur 3 ans (2020 - 2022)

Assurances complètes

1. Pax Fondation collective LPP
2. Fondation collective LPP Swiss Life
3. Helvetia Fondation collective

Mystery Shopping

Fondations communes et collectives semi-autonomes

1. Tellco Caisse de pension Pro
2. AXA Fondation LPP Suisse romande
3. Fondation Patrimonia

Mystery Shopping

Assurances complètes

1. Pax, Fondation collective LPP
2. Fondation collective de la Bâloise pour la prévoyance professionnelle obligatoire
3. Helvetia Fondation collective

Mystery Shopping

Fondations 1e (primes de risque et frais administratifs)

1. Fondation d'investissement Liberty 1e Flex
2. Agilis 1e Fondation collective
3. Finpension 1e Fondation collective

Qualité de service

Toutes fondations confondues

1. Profond Institution de prévoyance
2. Futura Prévoyance
3. AXA Fondation LPP Suisse romande

Source: www.pensionskassenvergleich.ch

Prévoyance professionnelle Suisse

helvetia.ch/prevoyance-professionnelle

**Prévoyance
du personnel.
Rendement
ou sécurité.**

 **Liberté de choix.**

La décision appartient à nos clients.
La prévoyance sur mesure en entreprise.

simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse

